

— La veille du jour de l'an, le clergé séculier et régulier de la ville et des alentours s'est réuni à l'Archevêché, suivant l'usage, pour offrir ses souhaits de bonne année à S. G. Mgr l'Archevêque. Aux éloquentes paroles de Mgr le grand vicaire Marois, qui avait parlé au nom de tous, Sa Grandeur a répondu par une causerie familière et touchante, et, en bénissant son clergé, a prié Dieu d'exaucer les vœux qu'Elle forme pour eux.

— Comme c'est la coutume aussi, le 1er janvier, à la suite de la grand'messe, Mgr l'Archevêque, entouré des prélats et des prêtres de sa maison, a reçu les hommages d'un très grand nombre de citoyens de toutes les parties de la ville.

L'Eglise et la crémation

(Suite et fin.)

3o La crémation est contraire à la liturgie et à la discipline catholique; les motifs qui déterminèrent les chrétiens, dès l'origine de l'Eglise, à rendre de solennels honneurs aux corps des fidèles, ce furent des sentiments d'humanité envers leurs semblables, des sentiments d'affection envers leurs parents, et surtout la croyance à la résurrection et le désir de la confirmer par un témoignage public (S. Aug., *De cura pro mortuis*, cap. ult.) — Aussi pour eux le lieu où sont portés les défunts est appelé le lieu de repos. Cimetière signifie *dortoir*, et de même que le lieu où l'on dort nous rappelle que qui y repose n'est pas mort, de même aussi ce terme de cimetière nous rappelle que les corps qu'il renferme ne sont point morts pour toujours, mais se réveilleront plus tard comme s'ils n'étaient qu'endormis (1 Thess., iv, 12, 13). Ainsi parlent les saints Docteurs. Or si on brûle les corps, l'idée de sommeil disparaît, ce nom de cimetière n'a plus de sens, et l'auguste vérité qu'il symbolise si admirablement disparaît elle-même. — Enfin, d'après saint Paul, le cimetière nous représente un champ d'où les fidèles, comme une semence choisie, surgiront un jour plein de vie (1 Cor., xv, 35-44). — Mais si on brûle les corps, toutes ces images, si douces et si consolantes, de résurrection future, disparaissent. De même que le grain, s'il est